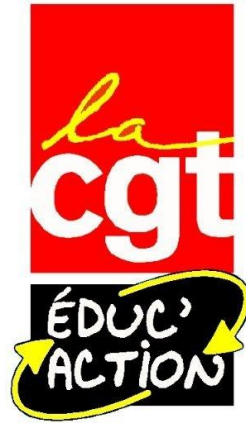


LA RÉFORME STRUCTURELLE DU BAC PRO - 200H SUR LES TROIS ANS

MISE EN PLACE DÈS 2024 SUR L'ENSEMBLE DES NIVEAUX DE LA FORMATION

- RENFORCER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX : L'ARNAQUE
- LA DÉSORGANISATION DE L'ANNÉE DE TERMINALE À LA RENTRÉE 2024



**UNE REFORME AVEC L'INSERTION PROFESSIONNELLE
COMME SEULE BOUSSOLE**

RENFORCER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX UNE ARNAQUE

EN SECONDE ET PREMIÈRE

Généralisation de la mesure 2 (initialement liée au pacte) : Permettre des enseignements aux savoirs fondamentaux (Français et Maths) en 2° et 1° Bac Pro en groupes réduits.
Pas d'heures supplémentaires pour les élèves ni pour les profs !

SUPPRESSION DE 2H D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN 2^{NDE} ET 1^{ÈRE}

En seconde :

Passage de 90h (3h) à 30 h (1h) donc **suppression de 60 h**
1 heure d'accompagnement : soutien au parcours (orientation)
Les élèves passent à 28h semaine

En première:

Passage de 84h (3h) à 28 h (1h) donc **suppression de 56 h**
1 heure d'accompagnement : soutien au parcours (orientation)
Les élèves passent à 28h semaine

PAS DE DÉDOUBLEMENTS

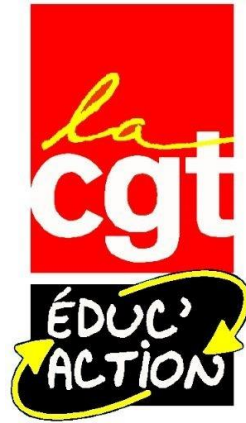
Résultats des tests de positionnement = constitution des groupes
Les profs seraient formé-es au diagnostic et à la remédiation.



RENFORCEMENT DU FRANÇAIS ET DES MATHS ?

**HEURES NON RÉALLOUÉES
DANS LA GRILLE HORAIRE ÉLÈVES
REDÉPLOYÉES EN HEURES PROFS ?
1H EN FRANÇAIS
1H EN MATH
ENGAGEMENT A ABONDER LES DGH EN
HEURE PROF POUR GROUPES À
EFFECTIFS RÉDUITS**

**MISE EN PLACE DES
GROUPES À EFFECTIFS
RÉDUITS
MOINS 4 SEMAINES
DE COURS
(116H)**



**NE COMPENSE PAS LES HEURES DISCIPLINAIRES PERDUES AVEC LA TVP : AU CONTRAIRE PERTE DE 116 h (60 + 56)
MISE EN PLACE DE GROUPES DE NIVEAUX (PAS EFFICACES POUR TRAITER LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE).
ATTEINTE À LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE
DISPARITION DE LA BRIQUE PACTE ENSEIGNEMENT EN EFFECTIFS RÉDUITS.**

PERTE DÉTAILLÉE DES 4 SEMAINES

GRILLE HORAIRE POUR LA TERMINALE (Passage de 26 à 22 s de cours)

AV : 30hX26s = 780h ÉLÈVE

APRÈS : 31,5hX22s = 693h ÉLÈVES JUSQU'EN MAI

- 87h

SUPPRESSION DE LA CO-INTERVENTION

et/ ou atelier de philosophie et/ ou
insertion professionnelle-poursuite d'études

EG - 26 h

EP - 26 h

Total = - 52 h profs

RÉALISATION D'UN ~~CHEF D'ŒUVRE~~ PROJET

Passage de 52h à 22h (1h/s) = - 30 h

Plus de cadre interdisciplinaire

AP : SOUTIEN AU PARCOURS

Passage de 91 h à 33 h (1,5h/s) = - 58 h

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DÉSHABILLÉ

Passage de 390 h à 319 h = - 71 h

- 29 h disciplinaires
- 26 h co-intervention
- 16 h chef-d'œuvre

LES AUTRES DISCIPLINES

Prévention-santé-environnement

Passage de 26h à 33h (1,5h/s) = +7h

Economie-gestion ou économie-droit

Passage de 26h à 33h (1,5h/s) = +7h

Français, histoire-géographie et EMC

Passage de 78h à 99h (4,5 h/s) = + 21h

Mathématiques

Passage de 39h à 55h (2,5h/s) = + 16h

Langue vivante A

Passage de 52h à 55h (2,5h/s) = + 3h

Physique-chimie ou langue vivante B

Passage de 39h à 33h (1,5h/s) = - 6h

Arts appliqués et culture artistique

Passage de 26h à 33h (1,5h/s) = + 7h

Education physique et sportive

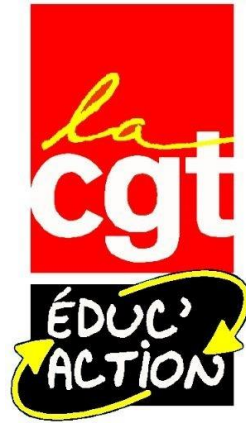
Passage de 65h à 66h (3h/s) = + 1h

**LES DISPOSITIFS DE LA TVP SONT SUPPRIMÉS OU ALLÉGÉS
MAIS LES HEURES NE SONT PAS RENDUES EN TOTALITÉ**

LA DÉSORGANISATION DE L'ANNÉE DE TERMINALE À LA RENTRÉE 2024 UNE MESURE HORS-SOL

UN CALENDRIER DÉMENTIEL :

Septembre/Mai (22s de cours et 6s de PFMP)	Mi-Mai (1s)	Mai/juin (6s)	Juillet
Tronc commun Passage des CCF Calendrier 6 s de PFMP (autonomie des équipes pédagogiques)	Examen Epreuves Ponctuelles...	Parcours de diversification (PFMP ou « poursuite d'études ») Goulot d'étranglement (car départ aussi des 2nd et des 1^{eres}) Modification des EDT car plus de grille horaire Pendant la période de diversification : les élèves reviennent pour l'oral de PSE et Grand oral (projet de l'élève)	Oral de contrôle



**6 SEMAINES DE
PARCOURS
DIVERSIFIÉS
3 SEMAINES DE
COURS EN MOINS!
87H ÉLÈVES**

PASSAGE DE ENTRE DE 18 À 22 SEMAINES À DE 16 À 20 SEMAINES DE PFMP

PARCOURS DIVERSIFIÉ : PUISSANT LEVIER À L'ANNUALISATION !

- « INSERTION DANS L'EMPLOI » : PFMP DE 6 SEMAINES (donc suivi sans évaluation car non-certificative. GRATIFIÉES.
- « POURSUITE D'ÉTUDE » : 6 S (Matières fondamentales EG et EP, méthodologie et compétences psychosociales).

AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA MISE EN PLACE ET LE CONTENU.

RÉVERSIBLE : POSSIBILITÉ DE CHANGER DE PARCOURS À TOUT MOMENT

ARRÊT DES COURS EN MAI. PAS D'AMÉNAGEMENT DES PROGRAMMES. RISQUE D'ANNUALISATION.

MÉCONNAISSANCE DU RYTHME D'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES.

GRATIFICATION DES PFMP : TRI DES ELEVES

IMPROBABLE RETOUR DES « POURSUITES D'ÉTUDES » EN JUIN (MODÈLE DU BAC GÉNÉRAL).

**AU TOTAL SUR LES TROIS ANNÉES LA RÉFORME AMPUTE DE PLUS DE 200H
CE CYCLE DE FORMATION
PASSAGE DE 2 520H À 2 317H
SOIT 7 SEMAINES DE COURS EN MOINS**

**CE PROJET DE RÉFORME EST UNE FOIS DE PLUS TOTALEMENT HORS-SOL !
IL NE TIENT PAS COMPTE DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ORGANISATION DE NOS LP. IL NE TIENT
PAS COMPTE DE NOS ÉLÈVES NI DE LEURS RYTHMES D'APPRENTISSAGE.**

**AVEC LES FAMILLES DE MÉTIERS LE BAC PRO A ÉTÉ DÉSPÉCIALISÉ ET RÉDUIT À DEUX ANS ET DEMI,
AVEC CE PROJET DE RÉFORME FORCE EST DE CONSTATER QU'IL VA PASSER À DEUX ANS !**

CE N'EST PAS DE PLUS D'ENTREPRISE DONT NOS ÉLÈVES ONT BESOIN MAIS DE PLUS ET DE MIEUX D'ÉCOLE !

CARTE DES FORMATIONS : L'ADÉQUATIONNISME FORCENÉ

SUPPRESSION DE 15% DES FORMATIONS NON-INSÉRANTES À LA RENTRÉE 2024!



- À la rentrée 2023, environ 900 lycéen.nes professionnel.les se retrouvaient sans affectation. Ils-elles ont été rajouté-es au dernier moment dans des classes déjà surchargées et prioritairement dans les filières prétendument non insérantes !
- Pourtant, pour la rentrée 2024, les régions se voient intimer l'ordre, par l'intermédiaire des préfets, de répondre à la commande présidentielle de fermeture de 15% des formations non-insérantes . Les spécialités tertiaires déjà dans le viseur avec la TVP sont de nouveau dans le collimateur.

LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET LES RECONVERSIONS FORCÉES VONT EXPLOSER.

**EN 2024
PLUS DE 200
SUPPRESSIONS DE
POSTES**

CARTE DES FORMATIONS : L'ADÉQUATIONNISME FORCENÉ

SUPPRESSION DE 15% DES FORMATIONS NON-INSÉRANTES À LA RENTRÉE 2024!



→ La méthode : Utilisation d'ORION (« plateforme de pilotage »)

A partir de la capacité d'accueil de chaque formation, du nombre de candidatures exprimées, du taux d'obtention des diplômes, de poursuite d'études ou d'accès à l'emploi
Indicateurs actualisés chaque année pour chaque formation.

→ Par qui ?

"instance de dialogue" entre les acteurs locaux régions ; établissements, organismes de formation, entreprises, branches professionnelles..., sous l'autorité des sous-préfets

Mise en adéquation des formations et des besoins locaux en emploi notamment dans les métiers en tension. Jamais ne sont évoqués la précarité des contrats de travail, la qualification, l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et de sécurité.

LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET LES RECONVERSIONS FORCÉES VONT EXPLOSER.

EN 2024
PLUS DE 200
SUPPRESSIONS DE
POSTES

UNE REGION QUI ANTICIPE DES CHANGEMENTS ANNONCES

Parallèlement, afin de mettre en œuvre la transformation de la carte des formations professionnelles, des fermetures ou réductions de capacités d'accueil dans les filières dont les indicateurs d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'études ne sont pas favorables seront envisagées en fonction des contextes territoriaux.

Les initiatives locales : des réponses contextualisées aux trajectoires régionales

À l'échelle des établissements

La démarche prospective régionale sera enrichie, dès l'automne 2023, d'initiatives locales à l'échelle de chaque établissement ou de réseaux d'établissements, en lien étroit quand cela est possible avec les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) et à l'échelle des bassins d'emplois.

Les chefs d'établissement disposeront sur un espace partagé d'un accès aux outils de diagnostics et d'analyse suivants :

- Une console de pilotage de la carte des formations professionnelles initiales intitulée console Orion, développée par la mission interministérielle « Inserjeunes ». Elle constitue un outil d'aide à la décision au niveau local comme au niveau régional sur la base de données croisées telles que les effectifs, taux de pression, taux de remplissage, taux de réussite, poursuite d'études, insertion, valeur ajoutée, etc., allant jusqu'à la maille « établissement ». Les données liées aux besoins en emplois des territoires seront intégrées ; lien de connexion : <https://orion.inserjeunes.beta.gouv.fr/>
- Archipel (qui succèdera à APAE) proposera aux chefs d'établissement des secteurs public et privé les données les plus fines sur le taux d'insertion professionnelle et le taux de poursuite d'études par formation, dans un environnement sécurisé et dont ils sont familiers ;
- Les diagnostics régionaux et territoriaux ;
- Les analyses et préconisations des APCD.
- Le vademécum des colorations de diplômes et des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) est à disposition : lien de connexion : (cf. vademécum des colorations <https://eduscol.education.fr/3637/la-coloration-des-diplomes-et-les-formations-complementaires-d-initiative-locale-fcil>)
- Un guide à destination des entreprises qui a pour objectif de faciliter la coopération entreprises et lycées professionnels (accessible via le lien suivant : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/entreprises-comment-mieux-cooperer-avec-les-lycees-professionnels>).

Les chefs d'établissement sont invités à mobiliser toutes les parties prenantes et notamment les acteurs économiques et représentants du Conseil régional pour, après une analyse de la situation de l'établissement, élaborer des réponses contextualisées et construire des complémentarités de type « réseaux d'établissements » intégrés aux Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ), ou adoptant ce type d'organisation en lien avec les professionnels du secteur.

Les établissements sont poussés à réfléchir aux liens avec le monde de l'entreprise et à penser la coloration des diplômes, toujours de manière locale



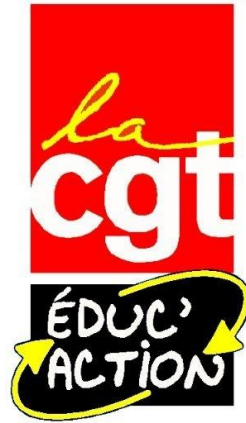
DES INTERROGATIONS SUR LA COLORATION DES DIPLOMES

1. Qu'est-ce que la coloration ?

1.2. PRINCIPES

- ➔ Inscrire obligatoirement la coloration dans le référentiel et les programmes du diplôme
- ➔ Répondre à un besoin spécifique et identifié d'une entreprise, d'une filière professionnelle ou d'un territoire économique
- ➔ Intégrer cette adaptation de l'offre de formation à une stratégie de Région académique
- ➔ Constituer un réel fil conducteur entre les compétences professionnelles visés avec les partenaires professionnels et les situations d'apprentissage élaborées en formation
- ➔ Ancrer les PFMP dans cette dynamique des compétences à acquérir dans le cadre de la coloration

L'ADÉQUATIONNISME RADICAL : OUVRIR DES FORMATIONS NON-QUALIFIANTES



**TOUJOURS PLUS D'ENTREPRISES,
TOUJOURS MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !**

Volonté de multiplier les colorations et de passer de 4 500 à 20 000 places en Bac + 1 à la rentrée 2026 et d'assigner les jeunes à leur territoire.

**« UNE NOUVELLE ALLIANCE ENTRE LE LYCÉE PROFESSIONNEL ET L'ENTREPRISE »
LE 18 OCTOBRE 2023, CAROLE GRANDJEAN A PRÉSENTÉ SES PROJETS SUR LE BAC +1
ELLE VEUT METTRE TOUJOURS PLUS LE LYCÉE PRO AU SERVICE DES ENTREPRISES.**

PLUS D'ENTREPRISE, MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !

LES COLORATIONS

Volonté de développer les colorations (du Bac pro au BTS) pour répondre aux besoins en emploi des métiers en tension ou « d'avenir » (métiers en tension bientôt) c'est-à-dire :

- de développer un enseignement modulaire
- pour tout les publics (scolaire/adulte en formation/privé-es d'emploi) : **MIXITÉ DES PUBLICS**

→ **Un exemple avec l'UMN (Université des Métiers du Nucléaire): la coloration nucléaire**

Objectif : répondant aux besoins sur des métiers en tension de la filière nucléaire française

La pédagogie : l'UMN fournit un module commun de formation, une immersion d'acculturation sur une installation nucléaire, les situations pédagogiques professionnelles contextualisées : **modularisation et atteinte à la liberté pédagogique**

Les moyens : aucun moyen horaire spécifique

Pour quelle qualification ? une attestation de réalisation



RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES COLORATIONS DE CE TYPE DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UN CONVENTIONNEMENT ET DONC D'UN VOTE !

LA COLORATION = UNE ATTESTATION LOCALE SANS VALEUR



PLUS D'ENTREPRISE, MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !

LES « MENTIONS COMPLÉMENTAIRES » DEVIENNENT DES « CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION »

→ Le Bac +1 « un sas vers l'entreprise »

Selon la ministre : 1 an de formation pour des élèves de LP plus jeunes, une « spécialisation » et un sas vers l'insertion.

Une MC c'est 400h de formation en établissement et de 12 à 18 semaines de PMFP (de 420 à 630h) : plus de 50% du temps de formation en entreprise ! Le Bac +1 : une période d'essai d'un an ?

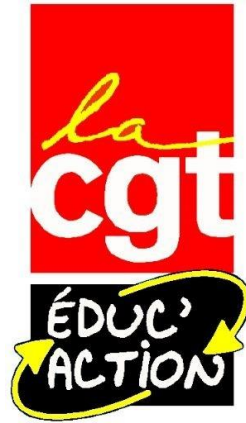
→ La ministre déléguée veut développer des « colorations » de ces Bac +1

Elle vante l'exemple de la « MC Technicien en peinture aéronautique » au « lycée Airbus » de Toulouse. C'est toujours la logique d'adéquationnisme radical des formations, avec les besoins immédiats des entreprises, qui guide la réforme. C'est une jeunesse assignée à résidence !

LE BAC+1 = UN NOUVEAU « CONTRAT PREMIER EMBAUCHE » ?



PLUS D'ENTREPRISE, MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !



→ Le Bac +1 contre le Bac +2 !

La présentation d'une étude du CEREQ semble annoncer que le développement des Bac +1 vise à réduire les flux vers le Bac +2

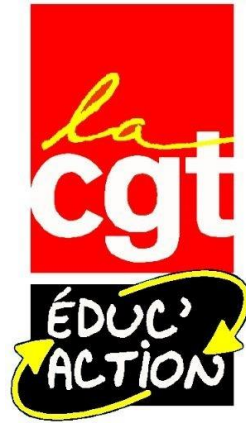
« Ceux qui échouent dans le supérieur (41 % de ceux s'y étant engagés) rencontrent des conditions d'insertion proches des bacheliers entrés directement sur le marché du travail, une orientation vers un « bac+1 » (validé ou non) aurait été plus bénéfique. »

« Elle met en évidence que l'obtention d'une certification complémentaire d'un an au bac pro peut s'avérer presque aussi gratifiante qu'une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur et clairement plus gratifiante si cette poursuite d'études se solde par un échec. En revanche, le pari de l'enseignement supérieur devient gagnant pour ceux qui en sortent diplômés, en termes de qualité d'emploi (statut, qualification et rémunération). »

CEREQ Céreq Etudes, n° 52, Octobre 2023, 32 p. **Débuter un bac pro : pour quels diplômes et quelle insertion ?**

**APRÈS LES PERTES D'HEURES, APRÈS PARCOURSUP,
AVEC L'AMÉNAGEMENT DE L'ANNÉE TERMINALE,
ON PEUT CRAINDRE UN NOUVEAU FREIN POUR LES POURSUITES D'ÉTUDES !**

DES OUTILS POUR MENER LA DISCUSSION



- Des chiffres sur lesquels le ministère va s'appuyer (une carte interactive des formations en LP existe) [Carte interactive des formations professionnelles en lycée | éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#):
- [Attractivité dans la voie professionnelle — Éducation Nationale - Accueil \(education.gouv.fr\)](#)
- [Taux d'emploi des diplômés de la voie professionnelle — Éducation Nationale - Accueil \(education.gouv.fr\)](#)

Attractivité, taux d'emploi... Des notions au service de la dérégulation et de la dérèglementation



MARDI 12 DÉCEMBRE
MOBILISATION
CONTRE LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PRO

TOU-TES EN GRÈVE



POUR
UN LYCÉE PRO
ÉMANCIPATEUR

Manifestation mardi 12 décembre 12h30 Place de la République- Lyon